

<https://www.snetap-fsu.fr/AESH-FACE-AU-MEPRIS-ET-AUX-ATTAQUES-EN-GREVE-LE-5-DECEMBRE-Les.html>



AESH : face au mépris et aux attaques, en grève le 5 décembre !

- Métiers - AESH -

Date de mise en ligne : jeudi 28 novembre 2024

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

https://www.snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L400xH100/capture_d_e_cran_2024-11-28_a_10.36_54-a4398.png

https://www.snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L400xH225/img_5793-97610.jpg

Les personnels AESH, deuxième corps de métier de l'Éducation nationale, se mobilisent depuis des années pour dénoncer le mépris qu'elles et eux subissent.

Nos organisations syndicales ne cessent d'alerter sur l'impact des décisions gouvernementales qui dégradent leurs conditions de travail. Par ailleurs, les nouvelles attaques à l'encontre de la fonction publique auront des conséquences majeures pour ces personnels déjà fragilisés quotidiennement. Il y a urgence à agir !

3 jours de carence et diminution de l'indemnisation de l'arrêt de travail, c'est non !

Beaucoup de collègues **AESH** vont travailler même malades, par culpabilité de laisser les élèves sans accompagnement car il n'existe aucun pôle de remplacement. Aujourd'hui déjà, la perte d'une journée de traitement impacte fortement le quotidien des personnels et accroît les difficultés financières. Cette annonce de passer à 3 jours de carence et à 90% d'indemnisation est une injustice supplémentaire et inquiète les collègues.

Des conditions de travail déjà détériorées

Les conditions de travail sont détériorées depuis la mise en place des PIAL et des PAS, ce qui entraîne la multiplication des accompagnements, une diminution des heures notifiées pour les élèves et des lieux d'affectation. De plus, la mise en place de la pause méridienne, censée compléter le temps de travail, s'avère chaotique dans de nombreuses académies. Face à la pénurie d'AESH, l'employeur refuse d'accorder les jours de fractionnement. La situation est intenable pour les élèves et les équipes, épuise les personnels et nuit à leur santé.

La précarité statutaire et les salaires trop bas des personnels AESH

En rejetant le budget, l'Assemblée nationale a voté contre la création d'un corps d'AESH, pourtant adopté en commission. Face à ce mépris, la situation des milliers d'AESH, indispensables au bon fonctionnement des écoles et établissements scolaires reste sans réponse. Pourtant AESH, c'est un métier !

Nos organisations syndicales exigent en urgence pour les personnels AESH :

- la création d'un statut de la fonction publique de catégorie B ;
- l'augmentation réelle et significative des rémunérations sur toute la carrière ;
- la garantie de pouvoir travailler à temps complet sur la base d'un accompagnement élève de 24 heures ;
- l'abandon des PIAL, des PAS, et de la mutualisation des moyens ;
- l'embauche massive de personnels AESH.

Nos organisations syndicales **FSU**, **CGT** Educ'action, **SNALC** et **SUD** éducation appellent les AESH à se mobiliser massivement le 5 décembre aux côtés de l'ensemble des personnels de la fonction publique.

Nous appelons dès maintenant les AESH à s'organiser, à participer aux préparations de la grève et toutes autres actions pour construire une mobilisation massive, discuter des suites du mouvement et gagner de nouveaux droits !

AESH : face au mépris et aux attaques, en grève le 5 décembre !

- [Fonction publique : Mobilisation sur l'ensemble du territoire le 5 décembre](#)
- [La « Maison » Agriculture « aux toits en carton et aux murs passoires » !](#)
- [Le calculateur délais de carence de la FSU](#)